

SÉANCE SPÉCIALE DU 14 DÉCEMBRE 2020, 19 H.

Lundi, le 14 décembre 2020, se tient au lieu habituel et à 19 h, la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme le maire Catherine Morissette.

Sont présents :

M. le conseiller	Paul Pineault
Mme la conseillère	Sylvie Larouche
M. le conseiller	Germain Grenon
M. le conseiller	André Dufour
M. le conseiller	Philippe Dufour
M. le conseiller	Richard Sirois

M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général, assiste également à la séance.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été dûment signifié à tous les membres du conseil.

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Mme le maire Catherine Morissette, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, lundi, le 14^e jour de décembre 2020, 19 h, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1. Pensée.
2. Prévisions budgétaires 2021.
3. Adoption des taux de taxes.
4. Période de questions (exclusivement sur les prévisions budgétaires).
Levée de l'assemblée.

DONNÉ ce 10^e jour du mois de décembre 2020.

Daniel Hudon
Secrétaire-trésorier et directeur général

PRENDRE NOTE QUE LA PRÉSENTE SÉANCE S'EST TENUE VIA L'APPLICATION ZOOM ET À HUIS CLOS (PUBLIC NON-AUTORISÉ), AUTORISÉ EN VERTU DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX RELATIF À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19.

329-2020

Acceptation de l'ordre du jour de la séance spéciale du 14 décembre 2020 – 19 h.

ORDRE DU JOUR :

1. Pensée.
2. Prévisions budgétaires 2021.
3. Adoption des taux de taxes.
4. Période de questions (exclusivement sur les prévisions budgétaires).
Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que l'ordre du jour de la séance spéciale du 14 décembre 2020, 19 h, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

330-2020

Lecture et acceptation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021.

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau adopte par la présente résolution, ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 telles que présentées, soit :

REVENUS		
. REVENUS DE SOURCES LOCALES		
TAXES FONCIÈRES		
Taxe foncière générale	2 143 718 \$	
Services policiers - Sûreté du Québec	<u>795 324 \$</u>	2 939 042 \$
AUTRES TAXES FONCIÈRES		
Répartitions locales (25/75)	<u>93 954 \$</u>	93 954 \$
COMPENSATIONS POUR CERTAINS SERVICES MUNICIPAUX		
Eau	81 895 \$	
Égout	-	
Bloc sanitaire	45 000 \$	
Amélioration - Eau - Village	54 185 \$	
Réserve d'eau - Secteur alpin	77 520 \$	
Taxe spéciale - Aqueduc Lac Durand	3 832 \$	
Taxe spéciale - Secteur alpin - Traitement	108 544 \$	
Taxe spéciale - 12e chemin du lac Clair - Aqueduc	6 411 \$	
Taxes - ICI - Déchets et recyclages	<u>47 960 \$</u>	425 347 \$
. COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
École primaire	24 000 \$	
Terres publiques	80 924 \$	
Partage de la croissance	<u>22 707 \$</u>	127 631 \$
GOUVERNEMENT DU CANADA		
Bureau de poste	<u>519 \$</u>	519 \$
AUTRES		
Produits forestiers Résolu inc.	<u>3 102 359 \$</u>	3 102 359 \$
. AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES		
Imposition de droit (mutation)	150 000 \$	
Cour municipale	<u>15 000 \$</u>	165 000 \$

INTÉRÊTS			
Arrérages de taxes	17 000 \$		
Banque et placements	15 000 \$		
Arrondissements des cents	100 \$		
			32 100 \$
VENTES DE TERRAINS			
Ventes de terrains	150 000 \$		
			150 000 \$
. AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES (LOISIRS)			
Camping	65 000 \$		
Hockey adultes	30 000 \$		
Autres activités - Hiver	16 000 \$		
Terrain de jeux	12 000 \$		
Conditionnement physique	40 000 \$		
Autres activités - Été	1 400 \$		
			164 400 \$
. AUTRES SERVICES RENDUS			
LOYERS			
Location de bureaux	4 200 \$		
			4 200 \$
AUTRES - REVENUS DIVERS			
Disposition - Métal	3 000 \$		
Disposition - Matériel électronique	1 500 \$		
Revenus divers	30 890 \$		
Location - CPE	23 695 \$		
Place des Fondateurs - Concessionnaire	4 800 \$		
Location - Local - Guichet	4 333 \$		
Revenu - Entraide - Pompiers	3 000 \$		
Revenu - Borne de recharge	30 \$		
			71 248 \$
SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES			
Subvention - Intérêts TECQ	15 180 \$		
Subvention - MRC	6 127 \$		
Asphalte et réfection des chemins	15 000 \$		
			36 307 \$
TOTAL DES REVENUS			7 312 107 \$
DÉPENSES			
. ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
LÉGISLATION			
Rémunération - Maire	24 500 \$		
Allocation - Maire	12 250 \$		
Rémunération - Conseillers	48 500 \$		
Allocation - Conseillers	24 250 \$		
Cotisations de l'employeur	9 100 \$		
Frais de déplacement et de congrès	8 000 \$		
			126 600 \$
APPLICATION DE LA LOI			
Cour municipale	7 000 \$		
			7 000 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE			
Rémunération - Employés administratifs	272 207 \$		
Rémunération - Surnuméraires	5 000 \$		
Cotisations de l'employeur	61 295 \$		
Frais de déplacement et de congrès	2 500 \$		
Comptabilité et vérification	20 000 \$		
Informatique	15 000 \$		
			376 002 \$
ÉLECTIONS			
Rémunération - Élections	10 278 \$		
Fournitures nécessaires aux élections	6 093 \$		
Cotisations de l'employeur	1 536 \$		
			17 907 \$
ÉVALUATION			
Quote-part - Évaluation	177 877 \$		
			177 877 \$
DÉVELOPPEMENT			
Rémunération	7 735 \$		
Frais de déplacement	500 \$		
Cotisations de l'employeur	2 070 \$		
			10 305 \$
AUTRES			
Poste	20 000 \$		
Fret et messagerie	500 \$		
Téléphone	9 000 \$		
Publicité et informations	12 000 \$		
Services juridiques	20 000 \$		

Honoraires professionnels	30 000 \$	
Frais - Vente pour taxes	2 500 \$	
Assurances	70 000 \$	
Réceptions	5 000 \$	
Cotisations et abonnements	2 500 \$	
Location de terrains	1 480 \$	
Entretien et réparations	1 000 \$	
Fournitures de bureaux	20 000 \$	
Subventions	208 100 \$	
		402 080 \$
. SÉCURITÉ PUBLIQUE		
SERVICES POLICIERS		
Sûreté du Québec	795 216 \$	
		795 216 \$
PROTECTION CONTRE LES INCENDIES		
Rémunération - Directeur incendie	32 864 \$	
Rémunération - Pompiers - Garde	10 400 \$	
Rémunération - Pompiers - Incendies	15 000 \$	
Rémunération - Pompiers - Entraînement	8 500 \$	
Rémunération - Prévention	3 000 \$	
Pompiers - Vérification	13 500 \$	
Cotisations de l'employeur	12 650 \$	
Frais de déplacement et congrès	1 000 \$	
Formation - Perfectionnement - Soutien	4 000 \$	
Télécommunication	3 000 \$	
Assurances	6 500 \$	
Permis - Licence radio	500 \$	
Immatriculations	3 200 \$	
Entretien et réparations	12 000 \$	
Carburants et lubrifiants	1 000 \$	
Quote-part - Schéma de risques incendie	38 078 \$	
Électricité - Caserne	15 000 \$	
Déneigement - Caserne	1 500 \$	
Déneigement - Bornes fontaines - Urbain	7 500 \$	
Déneigement - Bornes fontaines - Alpin	3 000 \$	
		192 192 \$
BRIGADIERS		
Rémunération	14 000 \$	
Cotisations de l'employeur	1 200 \$	
Assurances	1 000 \$	
Vêtements, chaussures et accessoires	500 \$	
		16 700 \$
. TRANSPORT		
VOIRIE MUNICIPALE		
Rémunération - Employés municipaux	179 920 \$	
Cotisations de l'employeur	47 400 \$	
Formation et perfectionnement	2 000 \$	
Téléphone	4 500 \$	
Calcium	13 000 \$	
Balayage des rues	20 000 \$	
Entretien et réparations	105 000 \$	
Vêtements, chaussures et accessoires	4 000 \$	
Assurance	8 735 \$	
Immatriculation	1 000 \$	
Carburants et lubrifiants	18 500 \$	
Électricité - Garage municipal	8 000 \$	
Location de machinerie - Municipalité	25 000 \$	
Matériaux granulaires - Municipalité	4 000 \$	
Location de machinerie - Villégiature	10 000 \$	
Location de machinerie (R-274)	65 000 \$	
Matériaux granulaires - Villégiature - (R-274)	3 000 \$	
Quote-part - Transport adapté	24 146 \$	
Amélioration - 50/50	20 000 \$	
Déneigement - Garage municipal	750 \$	
		563 951 \$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE		
Location de machinerie - Municipalité	55 000 \$	
Contrat d'entretien d'hiver	344 000 \$	
Contrat d'entretien d'hiver - 75/25	242 500 \$	
Déneigement - Chalet des Loisirs	1 170 \$	
Déneigement - Trottoirs et traverses	16 100 \$	
Déneigement - Lac Benoît - 75/25	2 975 \$	
Déneigement - Lac Lamothe - 75/25	14 600 \$	
		676 345 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES		
Entretien et réparations	10 000 \$	
Électricité	56 000 \$	
		66 000 \$
CIRCULATION		
Signalisation	38 000 \$	
		38 000 \$
. HYGIÈNE DU MILIEU		
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU/URBAIN RURAL		
Rémunération - Employés municipaux	43 022 \$	
Cotisations de l'employeur	11 180 \$	
Formation et perfectionnement	5 000 \$	

Services scientifiques de génie	5 000 \$
Honoraires professionnels	4 500 \$
Location de machinerie	7 000 \$
Déneigement - Eau potable et puit - #1 Sébastien	1 725 \$
Carburants et lubrifiants	3 000 \$
Entretien et réparations	17 000 \$
Produits chimiques	3 000 \$
Pièces et accessoires	9 000 \$
Vêtements, chaussures et accessoires	1 000 \$
Électricité	63 000 \$
Téléphone	4 500 \$
Assurance	1 040 \$
Immatriculation	500 \$

179 467 \$

RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU/SECTEUR ALPIN

Rémunération - Employés municipaux	43 022 \$
Cotisations de l'employeur	11 180 \$
Formation et perfectionnement	5 000 \$
Services scientifiques de génie	4 000 \$
Honoraires professionnels	2 000 \$
Location de machinerie	4 000 \$
Carburants et lubrifiants	2 500 \$
Entretien et réparations	16 500 \$
Produits chimiques	17 000 \$
Pièces et accessoires	13 000 \$
Vêtements, chaussures et accessoires	1 000 \$
Électricité	25 000 \$
Téléphone	1 500 \$
Assurance	7 775 \$
Immatriculation	1 000 \$
Déneigement - Eau potable - Alpin	3 000 \$

157 477 \$

RÉSEAU D'ÉGOUTS/URBAIN

Rémunération - Employés municipaux	19 935 \$
Cotisations de l'employeur	5 642 \$
Location de machinerie	19 000 \$
Vidange - Étang aéré	40 000 \$
Déneigement - Station de pompage	375 \$
Entretien et réparations	8 000 \$
Formation et perfectionnement	1 000 \$
Services scientifiques de génie	3 000 \$
Électricité - Égout village	12 000 \$

108 952 \$

RÉSEAU D'ÉGOUTS/SECTEUR ALPIN

Rémunération - Employés municipaux	19 935 \$
Cotisations de l'employeur	5 642 \$
Location de machinerie	14 000 \$
Formation et perfectionnement	1 000 \$
Services scientifiques de génie	1 500 \$
Vidange - Étangs aérés	40 000 \$
Déneigement - Étangs aérés - Alpin	3 000 \$
Entretien et réparations	7 000 \$
Électricité - Égout alpin	9 000 \$

101 077 \$

ENLÈVEMENT ET DESTRUCTION DES ORDURES

Achats de bacs - Récupération	3 000 \$
Déchets - Collecte	92 000 \$
- Disposition	71 739 \$
- Matières résiduelles	107 558 \$
Déchets - ICI - Collecte et traitement	50 100 \$
Recyclage - Collecte et traitement	87 \$
Recyclage - ICI - Collecte et traitement	3 230 \$
Matières organiques - ICI - Collecte et traitement	3 780 \$
GMR - Coûts autres - Encombrants - RDD	23 088 \$
GMR - Fosses septiques	65 445 \$
Entretien et réparations	420 \$

420 447 \$

ÉCO-CENTRE

Rémunération - Employés municipaux	18 500 \$
Cotisations de l'employeur	2 525 \$
Disposition des déchets	90 000 \$
Location de machinerie	75 000 \$
Entretien et réparations	2 000 \$
Vêtements, chaussures et accessoires	500 \$
Déneigement - Ressourcerie et étangs	4 300 \$

192 825 \$

TRAITEMENT DES MOUSTIQUES

Traitement des moustiques	104 000 \$
---------------------------	------------

104 000 \$

. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

URBANISME ET ZONAGE

Rémunération - Employés municipaux	65 728 \$
Cotisations de l'employeur	18 000 \$
Téléphone	500 \$
Quote-part - Aménagement	16 896 \$
Frais de déplacement	1 500 \$

Honoraires professionnels	3 000 \$	
Vêtements, chaussures et accessoires	500 \$	
		106 124 \$
INDUSTRIES ET COMMERCE		
Quote-part - Développement économique	48 189 \$	
		48 189 \$
LOGEMENT		
Participation à l'O.M.H.	15 952 \$	
		15 952 \$
. LOISIRS ET CULTURE		
PAVILLON		
Entretien et réparations	500 \$	
Électricité	1 000 \$	
		1 500 \$
SITE COMMUNAUTAIRE PÊCHE BLANCHE		
Rémunération - Employés municipaux	40 000 \$	
Cotisations de l'employeur	4 835 \$	
Location de terrains	4 200 \$	
Entretien et réparations	25 000 \$	
		74 035 \$
MAISON DES JEUNES		
Entretien et réparations	4 000 \$	
Électricité	3 500 \$	
Déneigement - Maison des jeunes	750 \$	
		8 250 \$
DOMAINE DES PINS		
Rémunération - Employés municipaux	7 456 \$	
Cotisations de l'employeur	1 915 \$	
Entretien et réparations	80 000 \$	
Électricité	14 000 \$	
Déneigement - Domaine des Pins	1 250 \$	
		104 621 \$
C.P.E. ET PRESBYTÈRE		
Assurances	865 \$	
Entretien et réparations	2 500 \$	
Électricité	10 000 \$	
		13 365 \$
PLACE DES FONDATEURS		
Rémunération - Employés municipaux	2 269 \$	
Cotisations de l'employeur	620 \$	
Assurances	4 000 \$	
Locations de salle - HDV	1 000 \$	
Entretien et réparations	4 000 \$	
Électricité	17 000 \$	
Subventions - Salle - Remboursement	1 050 \$	
Déneigement - Place des Fondateurs	1 205 \$	
		31 144 \$
BÂTIMENT - 122, BOUL. ST-DAVID		
Assurances	1 000 \$	
Entretien et réparations	5 000 \$	
Électricité	5 500 \$	
Déneigement - 122, BOUL. ST-DAVID	1 000 \$	
		12 500 \$
CENTRE SPORTIF		
Rémunération	73 334 \$	
Cotisations de l'employeur	17 180 \$	
Immatriculations - Permis	1 000 \$	
Entretien et réparations	95 000 \$	
Vêtements, chaussures et accessoires	1 000 \$	
Électricité	84 000 \$	
Frais de déplacement	500 \$	
Cotisations et abonnements	500 \$	
Produits à revendre	2 000 \$	
Déneigement - Centre sportif	2 400 \$	
		276 914 \$
PATINAGE ARTISTIQUE		
Rémunération	7 500 \$	
Cotisations de l'employeur	1 100 \$	
		8 600 \$
CAMPING		
Rémunération	32 650 \$	
Cotisations de l'employeur	4 600 \$	
Téléphone	300 \$	
Entretien et réparations	5 000 \$	
Vêtements, chaussures et accessoires	500 \$	
Électricité	10 000 \$	
Cotisations et abonnements	1 000 \$	
		54 050 \$
PARCS		
Rémunération - Employés municipaux	90 880 \$	
Rémunération - Surnuméraires	20 268 \$	
Cotisations de l'employeur	25 400 \$	

Location de machinerie	3 000 \$	
Entretien et réparations	15 000 \$	
Électricité	1 000 \$	
Patinoire extérieure	5 000 \$	
		160 548 \$
TERRAINS DE JEUX		
Rémunération - Surnuméraires	20 000 \$	
Cotisations de l'employeur	2 870 \$	
Activités - Terrain de jeux	6 500 \$	
		29 370 \$
ACTIVITÉS ESTIVALES - LOISIRS		
Location de salle - Bingo	3 900 \$	
Balle - Adulte	500 \$	
Volley-ball	500 \$	
Soccer	2 000 \$	
Tennis	1 000 \$	
Activités familiales	20 000 \$	
		27 900 \$
BADMINTON		
Rémunération - Employés municipaux	700 \$	
Cotisations de l'employeur	200 \$	
		900 \$
LOISIRS		
Rémunération - Employés municipaux	49 377 \$	
Cotisations de l'employeur	12 575 \$	
Téléphone	6 000 \$	
Réceptions	500 \$	
Fournitures de bureau	500 \$	
Frais de déplacement	1 400 \$	
Formation et perfectionnement	500 \$	
		70 852 \$
GROUPE D'ACTION COMMUNAUTAIRE		
Assurances	2 000 \$	
Entretien et réparations	3 500 \$	
Électricité	8 000 \$	
Déneigement - Groupe d'action communautaire	1 205 \$	
		14 705 \$
CENTRE DE CONDITIONNEMENT		
Rémunération - Employés municipaux	47 396 \$	
Cotisations de l'employeur	26 800 \$	
Téléphone	3 000 \$	
Électricité	8 000 \$	
Frais de déplacements	1 500 \$	
Publicité, information	2 500 \$	
Assurances	2 000 \$	
Cotisations, abonnements	500 \$	
Entretiens et réparations	4 000 \$	
Fournitures de bureau	1 000 \$	
Déneigement - Centre de conditionnement	1 205 \$	
		97 901 \$
BIBLIOTHÈQUE		
Rémunération - Employés municipaux	4 538 \$	
Cotisation de l'employeur	1 171 \$	
Frais de déplacement, de formation et d'animation	200 \$	
Téléphone	1 200 \$	
Réceptions	500 \$	
Animation	1 300 \$	
Cotisations au C.R.S.B.P.	13 000 \$	
Compensation - Responsable	4 750 \$	
Entretien et réparations	2 000 \$	
Fournitures de bureau	1 000 \$	
Collection locale, cotisations et abonnements	4 500 \$	
Électricité	6 000 \$	
Déneigement - Bibliothèque	1 000 \$	
		41 159 \$
. AUTRES ACTIVITÉS		
ÉDIFICE (HÔTEL DE VILLE)		
Rémunération - Employés municipaux	9 077 \$	
Cotisation de l'employeur	2 250 \$	
Entretien et réparations	8 000 \$	
Électricité	19 000 \$	
Produits d'entretien	5 000 \$	
Déneigement - Hôtel de ville	1 000 \$	
		44 327 \$
. AUTRES DÉPENSES		
FRAIS DE FINANCEMENT		
Frais de banque et de commission	1 221 \$	
R-326 - Eau potable - Valinouët	4 282 \$	
R-343 - Aqueduc village	6 377 \$	
R-395 - Centre sportif	4 811 \$	
R-401 - Asphaltage - Rues Valinouët	3 806 \$	
R-416 - Réserve eau potable Valinouët	13 143 \$	
R-421 - Rues du Massif, de Méribel	31 483 \$	
R-457 - Traitement - Eau potable - Valinouët	43 340 \$	
R-458 - Rue Dufour	7 719 \$	
R-461 - Aqueduc - Lac Durand	339 \$	

R-468 - Asphaltage - Rue du Massif	1 427 \$	
R-472 - Place des Fondateurs	37 780 \$	
R-490 - Caserne incendie	63 000 \$	
R-503 - Aqueduc lac Clair # 12	1 703 \$	
R-504 - Début Rang 2	29 475 \$	
		<u>249 906 \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES		6 223 232 \$
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS		
REMBOURSEMENT DE CAPITAL		
R-326 - Eau potable - Valinouët (2037)	10 700 \$	
R-343 - Aqueduc village (2025)	57 400 \$	
R-395 - Centre sportif (2025)	42 100 \$	
R-401 - Asphaltage - Rues - Valinouët (2027)	18 800 \$	
R-416 - Réserve d'eau - Valinouët (2026)	97 600 \$	
R-421 - Rues du Massif et de Méribel (2032)	111 200 \$	
R-457 - Traitement - Eau potable - Valinouët (2037)	101 600 \$	
R-458 - Rue Dufour (2021)	120 800 \$	
R-461 - Aqueduc - Lac Durand (2021)	10 290 \$	
R-468 - Asphaltage - Rue du Massif (2026)	10 100 \$	
R-472 - Place des Fondateurs (2037)	61 700 \$	
R-503 - Aqueduc - Lac Clair # 12	7 900 \$	
		<u>650 190 \$</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Éclairage public	14 000 \$	
Aqueduc - Égout	4 000 \$	
Équipements	19 000 \$	
Informatique	8 000 \$	
Rues et trottoirs	330 000 \$	
Achats de terrain	90 000 \$	
		<u>465 000 \$</u>
FONDS RÉSERVÉS (AFFECTATIONS)		
Appropriation de surplus - Déficit	(430 000) \$	
Réserve - Remboursement - Dette	300 000 \$	
Remboursement - Fond de roulement	84 352 \$	
Réserve - Remboursement TECQ	15 000 \$	
Affectations - Dépenses - Caisse populaire	4 333 \$	
		<u>(26 315) \$</u>
TOTAL - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS		<u>1 088 875 \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES, ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET DES AFFECTATIONS		<u>7 312 107 \$</u>

	2021	2020
Taxe foncière générale (\$/100\$)	0,4690	0,4503
Taxe - Sûreté du Québec (\$/100\$)	0,1740	0,1697
	<u>0,6430</u>	<u>0,6200</u>
Aqueduc	50,00 \$	50,00 \$
Égout	-	70,00 \$
Aqueduc - Secteurs urbain, rural, villégiature (spéciale)	56,44 \$	55,45 \$
Aqueduc - 12e chemin du lac Clair (spéciale)	915,86 \$	-
Réserve eau potable - Secteur alpin	132,06 \$	134,81 \$
Aqueduc - Traitement R-325 - Secteur alpin	37,29 \$	37,59 \$
Aqueduc - Traitement R-457 - Secteur alpin	172,84 \$	181,46 \$
Aqueduc - Lac Durand # 1 (Spéciale)	319,33 \$	328,35 \$
Amélioration - Chemins privés	50 % contribuables	-
	50 % municipalité	-
Entretien - Chemins privés	25% contribuables	25% contribuables
	75% municipalité	75% municipalité

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

331-2020

Adoption du taux de la taxe foncière générale pour l'exercice financier 2021.

CONSIDÉRANT

que le total des revenus non-fonciers pour l'année 2021 devrait s'élever à 4 373 065 \$;

CONSIDÉRANT que le total des dépenses, des activités financières et des affectations pour l'année 2021 devraient s'élever à 7 312 107 \$;

CONSIDÉRANT qu'une taxe foncière spéciale de 795 324 \$ destinée à couvrir les coûts inhérents aux services policiers (facturés par le gouvernement du Québec) devrait être imposée.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2021, une taxe foncière générale de .4690\$/100 \$ d'évaluation sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité, selon le rôle d'évaluation en vigueur lors de la préparation du budget, lequel s'élève à 457 082 800 \$, générant ainsi un revenu foncier budgétaire d'environ 2 143 718 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

332-2020

Adoption du taux de la taxe foncière spéciale pour l'exercice financier 2021 – Services policiers.

CONSIDÉRANT que les revenus non-fonciers pour l'année 2021 devraient s'élever à 4 373 065 \$;

CONSIDÉRANT que le total des dépenses, des activités financières et des affectations pour l'année 2021 devrait s'élever à 7 312 107 \$;

CONSIDÉRANT qu'une taxe foncière générale générant des revenus fonciers d'environ 2 143 718 \$ a été imposée par la résolution 331-2020;

CONSIDÉRANT que le coût des services policiers devrait s'élever à 795 216 \$.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller André Dufour résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2021, une taxe foncière spéciale de .1740/100 \$ d'évaluation sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité, selon le rôle d'évaluation en vigueur, lequel s'élève à 457 082 800 \$ générant ainsi un revenu foncier budgétaire d'environ 795 324 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

333-2020

Taxe spéciale – Aqueduc – Secteur urbain, rural, villégiature.

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2021, une taxe spéciale de secteur de 56,44 \$, afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 54 185 \$ payable par les 960 unités desservies par l'aqueduc municipal dans les secteurs urbain, rural et de villégiature. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

334-2020

Taxe spéciale – Aqueduc – Secteur alpin (réserve).

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2021, une taxe spéciale de 132,06 \$, afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 77 520 \$ payable par les 587 unités desservies par l'aqueduc municipal dans le secteur alpin. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

335-2020

Taxe spéciale – Aqueduc – Secteur alpin - Traitement de l'eau potable – Règlement # 326.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2021, une taxe spéciale de 37,29 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 7 086 \$ payable par les 190 unités d'habitation concernées desservies par l'aqueduc municipal dans le secteur alpin. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

336-2020

Taxe spéciale - Traitement de l'eau potable et optimisation du réseau de distribution du secteur alpin – Règlement # 457.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2021, une taxe spéciale de 172,84 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 101 458 \$ payable par les 587 unités desservies par l'aqueduc municipal dans le secteur alpin. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

337-2020

Taxe spéciale – Aqueduc – 1^{er} chemin du lac Durand.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2021, une taxe spéciale de 319,33 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 3 832 \$ payable par les 12 unités d'habitation concernées par l'expansion du réseau d'aqueduc au lac Durand. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

338-2020

Taxe spéciale – Aqueduc – 12^e chemin du lac Clair.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2021, une taxe spéciale de 915,86 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 6 411 \$ payable par les 7 unités d'habitation concernées par l'expansion du réseau d'aqueduc du 12^e chemin du lac Clair. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (19 h 33).

Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**MME CATHERINE MORISSETTE
MAIRE**

**M. DANIEL HUDON
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**